#### VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>07 mars 2014 – n° 11</u> 140011

# <u>DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DES TAXES D'URBANISME CONCERNANT MONSIEUR SEBASTIEN MUNOZ</u>

En application de l'article L 251 A du Livre des Procédures Fiscales, le Conseil Municipal est compétent pour accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versements et participations d'urbanisme.

Madame la Trésorière de Gérardmer a transmis une demande de recours gracieux des pénalités formulée par Monsieur Sébastien MUNOZ – 11, rue Jacques Gruber – Clos de l'Hermitage – 88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Elle émet un avis favorable à la demande, le principal de la taxe ayant été réglé selon les délais accordés.

## LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SUIT l'avis de Madame la Trésorière de Gérardmer.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme

Le Maire,

istian PIERRET

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

### **EXTRAIT**

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 07 mars 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	34 1	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal
1700m anons	•	WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine

## Etaient présents:

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Michel DORNER, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT (procuration à C.Saint-Dizier du point n° 2 au point n° 12), Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à Francine WALTER du point n° 1 au n° 2), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Excusé et a donné procuration:

Patrick BERNARD

à Christian PIERRET

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.